

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4229 - MARDI 12 AVRIL 2022



Vital Kamerhe/DR.

## JUSTICE

# La Cour de cassation annule la condamnation de Vital Kamerhe

A l'issue de son audience tenue hier, la Cour de cassation a indiqué que la juridiction d'appel avait statué sur la base d'une notification de date d'audience alors qu'elle aurait dû citer le prévenu. D'après cette haute juridiction, ceci constitue une violation du droit de la défense prévue par l'article 19 de la Constitution. D'où l'annulation de la condamnation de Vital Kamerhe prononcée par la Cour d'appel, dans le cadre de l'affaire dite de « cent jours », laquelle est renvoyée à la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe pour un nouveau jugement.

Page 4

## PÉNURIE DE CARBURANT

# Des réunions de crise se multiplient

Le dernier conseil des ministres a touché le fond du problème en indiquant qu'à l'instar d'autres pays du monde confrontés aux conséquences du conflit russo-ukrainien, la République démocratique du Congo est également exposée aux perturbations dans l'approvisionnement des produits pétroliers.

Et qu'en cas de pénurie

confirmée de carburant, les effets seront ressentis sur les prix des produits alimentaires ainsi que sur le coût des transports des biens et des personnes. D'où la prise des mesures appropriées attendues des réunions de crise avec les ministres sectoriels et autres intervenants du secteur des hydrocarbures.

Page 3



Les usagers se battent pour avoir du carburant dans une station-service/DR

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

# Emmanuel Macron et Marine Le Pen s'affronteront au second tour



Marine Le Pen

Emmanuel Macron

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en France, le 10 avril, révèlent à nouveau un duel entre Emmanuel Macron (27,7% de vote) et Marine Le Pen (23%) au second tour, le 24 avril prochain. Jean-Luc Mélenchon (22,2%) occupe la troisième place et appelle à ne pas voter pour Marine Le Pen.

Pour ce premier tour de l'élection présidentielle, l'abstention est estimée à 26,2 %, selon Ipsos-Sopra Steria. Au premier tour du scrutin en 2017, l'abstention était de 22,2 %. De quoi rendre assez indécis le second tour de la présidentielle française.

Page 5

## VIE DES PARTIS

# L'AGC s'organise pour les futurs scrutins

Sous la houlette de son président, l'Alliance pour la grandeur du Congo (AGC) a effectué une mise en place de ses structures au terme de laquelle Sandrine Kaseka a été promue secrétaire générale.

Dans le cadre des élections attendues d'ici 2023, la nouvelle secrétaire générale de l'AGC, Sandrine Kaseka, s'attelle à implanter cette formation politique sur l'ensemble du territoire national. Pour rappel, l'AGC prône l'émergence et le développement d'un Congo fort qui s'appuie sur la bonne gouvernance.



Sandrine Kaseka

Page 2

## ÉDITORIAL

## Economie numérique

Le gouvernement a adopté, la semaine dernière en Conseil des ministres, le projet de loi portant création d'une agence de développement de l'économie numérique. Une première pour l'un des secteurs les plus stratégiques du 21<sup>e</sup> siècle. La future agence aura la vocation d'aider les pouvoirs publics à relever les défis concernant la transformation digitale de l'économie nationale. Elle bénéficiera d'une autonomie de gestion et se chargera d'impulser, animer et accompagner les projets numériques.

Le monde se digitalise à une vitesse vertigineuse au point où les Etats se voient contraints de se doter d'instruments devant leur permettre de s'accommoder à la nouvelle donne. Le Congo ne peut se passer de cette réalité au regard de nombreuses opportunités qu'offre le secteur numérique. L'agence arrive donc à point nommé. Les startuppeurs, les porteurs d'initiatives trouveront en elle les appuis et les garanties pour la faisabilité de leurs projets.

Les transferts d'argent via la téléphonie mobile, l'e-bank, l'e-commerce et autres procédés numériques favorisent la simplification de la vie, la maîtrise, la fiabilisation et la traçabilité des échanges commerciaux. On règle les factures ou on passe une commande sans se déplacer de chez soi. Les distances sont éliminées, les contraintes liées au déplacement abrogées.

Mais, l'autre paire de manche consiste à mieux sécuriser les ressources afin qu'elles servent aux besoins nationaux, prémunir l'écosystème numérique national contre la cybercriminalité. Celle-ci étant devenue le fléau de l'ère de la digitalisation.

*Le Courrier de Kinshasa*

## VIE DES PARTIS

## L'AGC s'organise pour les futurs scrutins

Dans le cadre des élections attendues l'année prochaine, la nouvelle secrétaire générale de l'Alliance pour la grandeur du Congo (AGC), Sandrine Kaseka, s'attelle à implanter cette formation politique sur l'ensemble du territoire national.



La secrétaire générale de l'AGC, Sandrine Kaseka

Sous la houlette de son président, Georges Kazamb, l'AGC vient d'effectuer une mise en place de ses structures pour le dynamisme de ses activités. Ainsi, Sandrine Kaseka Nkola assume désormais les fonctions de secrétaire générale de cette formation politique et a été officiellement présentée au cours d'une grande manifestation organisée début avril, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa.

La nouvelle secrétaire générale a exprimé sa joie d'assumer les fonctions qui lui ont été confiées, promettant de ne ménager aucun effort en vue d'assumer correctement ses nouvelles charges. Sandrine Kaseka Nkola a également réitéré sa loyauté au président national de ce parti ainsi qu'aux quatre vice-présidents qui l'accompagnent, en vue de la mise en œuvre de la vision du président de la République, « Le peuple

d'abord », et la réalisation des actions prévues pour le développement du pays et le bien-être du peuple congolais.

Elle a promis de mettre toute son énergie, son dévouement et son savoir-faire ainsi que tous ses atouts sociaux et intellectuels au service du pays, au travers de cette formation politique et de mener à bien ses lourdes responsabilités.

## Des atouts pour bien mener ces tâches

Sandrine Kaseka Nkola est licenciée en sciences politiques et administratives. Elle fait, à ce jour, la fierté de la gent féminine, étant parmi les rares femmes qui occupent de hautes fonctions au sein des partis politiques établis en République démocratique du Congo. Pour beaucoup, le moment est venu pour que les femmes occupent des postes importants dans les différentes structures tant privées que publiques à travers tout le pays. « Il doit en être ainsi au sein des entreprises publiques, dans les institutions étatiques, ainsi que dans les partis politiques. Le choix de Sandrine Kaseka Nkola à ce poste est très judicieux étant donné les compétences et l'expérience de cette militante pour la bonne gouvernance », a souligné le pasteur Ferdinand Kiese Mayemba, cadre de l'AGC et qui se compte parmi les leaders d'opinion dans le district du Mont Amba, particulièrement dans son fief de la commune de Kisenso.

Après sa prise des fonctions, la nouvelle secrétaire générale de l'AGC compte effectuer des missions de sensibilisation et d'implantation du parti dans les différentes provinces du pays, en commençant par le grand Kasai. Pour les élections à venir, ce parti politique entend aligner des candidats à tous les niveaux : des élections sénatoriales aux législatives et autres, ainsi que pour les gouverneurs des provinces et des élections à la base. L'AGC prône l'émergence et le développement d'un Congo fort qui s'appuie sur la bonne gouvernance. Ce parti politique soutient la vision du chef de l'Etat résumé par le crédo « Le peuple d'abord ».

*Lucien Dianzenza*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé  
Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RELOCALISATION DES CAMPS MILITAIRES

# Des députés éclairés sur les contours du dossier

Au cours d'une séance de travail qu'ils ont sollicitée auprès du ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, les députés nationaux de la ville de Kinshasa ont été éclairés sur le projet Fatshi city, spécialement dans son volet relocalisation des camps militaires Kokolo et Lufungula.

Conduite par l'honorable Daniel Mbau, la délégation des élus nationaux de Kinshasa a rencontré, le 9 avril, à son cabinet le ministre d'État, Me Guy Loando. Le but a été d'avoir une meilleure information sur le projet Fatshi city, qui s'inscrit dans la vision du chef de l'État de doter le pays des infrastructures modernes.

Le ministre d'État Guy Loando Mboyo, a, à cette occasion, fait un état des lieux de son secteur, question de présenter à ses hôtes les réalisations de son ministère qui joue et jouera toujours un rôle clé dans la relance du développement à la base. Il s'est, par la suite, livré à un exercice plutôt pédagogique en apportant des détails nécessaires sur le projet Fatshi city, profitant de cette occasion pour solliciter l'accompagnement, mieux, le soutien des élus dans la matérialisation de ce projet. D'un ton assurant, Me Guy Loando a fait savoir à ses hôtes l'historique de ce projet; qui remonte à l'époque de la Conférence nationale souveraine au cours de laquelle la problématique de positionnement de certains camps militaires à Kinshasa avait été portée au débat.



Le ministre Guy Loando face aux élus du peuple

En 2016, le ministre de l'Aménagement du territoire, urbanisme et habitat de l'époque avait signé un accord avec le groupe Kinko.be pour la relocalisation du camp Kokolo. Le gouvernement devait disponibiliser le terrain et, pour sa part, l'entreprise devait apporter un financement conséquent et construire les camps militaires selon les normes internationales. Dans la foulée, d'autres accords ont été si-

gnés dans le cadre du même dossier, a rappelé le ministre d'État.

Et jouant sa partition lorsqu'il a hérité ce projet, il a

mis en place une équipe de travail. « Avec mon équipe, nous avons scruté le dossier. Aucun appel d'offres n'était lancé, aucune étude n'était

« Avec mon équipe, nous avons scruté le dossier. Aucun appel d'offres n'était lancé, aucune étude n'était encore été réalisée... Et c'est au cours de la 41e réunion du Conseil des ministres que nous avons soumis le dossier pour approbation afin de nous permettre de le poursuivre selon la vision du chef de l'Etat »

encore été réalisée... Et c'est au cours de la 41e réunion du Conseil des ministres que nous avons soumis le dossier pour approbation afin de nous permettre de le poursuivre selon la vision du chef de l'Etat », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « On ne peut pas aller dans un grand contrat sans préalable, sans état des lieux, sans appel d'offres... Dans la matérialisation de ce projet, le groupe Kinko.be est prêt à nous accompagner ».

Me Guy Loando a souligné qu'il n'y aura pas de relocalisation des camps militaires avant la construction des casernes modernes. « Aucun militaire ne va bouger si rien n'est encore construit. Ce n'est qu'après la construction des casernes que les militaires vont être relocalisés », a-t-il tenu à préciser. Au terme de cette séance, le député national Daniel Mbau, au nom du groupe, s'est dit satisfait des informations reçues. Les élus du peuple sont convenus avec le ministre d'État sur la régularité de ce genre de rencontres afin non seulement de mieux suivre l'évolution de cet ambitieux projet, mais aussi de l'accompagner.

Blandine Lusimana

## PÉNURIE DE CARBURANT

# Des réunions de crise se multiplient

Le secteur de transport continue à faire parler de lui depuis que les stations-service ont commencé à livrer l'essence au compte-goutte. Ceux qui ont cru à une situation passagère devraient se dédire aujourd'hui vu la carence de plus en plus manifeste des produits pétroliers dans les stations-service.

Des longues files d'attente observées ces derniers jours aux alentours des stations-essence laissent présager une crise qui ne dit pas son nom. Le carburant a disparu des pompes. Aucune goutte n'est disponible dans certaines stations qui ont carrément fermé. La situation a perduré toute la semaine dernière, au grand dam des automobilistes et autres motocyclistes obligés de faire le pied de grue devant les stations, soumis aux caprices des gérants. Les quelques rares stations disponibles à travers la ville de Kinshasa étaient quasiment envahies et il fallait user des coups de coude pour être servi à temps. Nonobstant les assurances du gouvernement, le carburant à la pompe se fait encore désirer ce 11 avril dans les rues de la ville. Tout se passe comme si l'on cachait quelque chose à la population. Le dernier Conseil des ministres a mis



un doigt dans la plaie en touchant le fond du problème. En effet, à l'instar

d'autres pays du monde confrontés aux conséquences du conflit russo-ukrainien, la République démocratique du Congo est également exposée aux perturbations dans l'approvisionnement des produits pétroliers. En cas de pénurie confirmée de carburant, les effets seront vite ressentis sur les prix des produits alimentaires, ainsi que sur le coût des transports des biens et des personnes.

Le temps que les derniers stocks encore disponibles ne s'épuisent, les Kinois peuvent encore respirer. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. Ce qui est sûr, c'est que les perspectives ne sont pas bonnes dans une société congolaise où les signaux sont déjà au rouge. La pression ainsi que l'agitation, déjà perceptibles dans le chef des automobilistes, révèlent un sentiment d'incertitude par rapport aux prochaines

heures. Certes le prix du carburant à la pompe n'a pas encore bougé (2 095 FC), mais le coût du transport, lui, a déjà pris l'ascenseur, se négociant deux ou trois fois plus que le prix initial.

Quand bien même l'on peut dénoncer une rétention volontaire du carburant par les gérants des stations-essence, dont certains ont été mis sous les verrous, la vérité est que Kinshasa est victime de la perturbation de la desserte en produits pétroliers observée au plan mondial ces temps derniers. Des réunions de crise qui se succèdent au niveau du gouvernement, notamment avec les ministres sectoriels et les intervenants des secteurs concernés, devraient favoriser la prise des mesures appropriées qui tiennent compte des pistes de solutions censées sortir les Congolais de cette mauvaise passe.

Alain Diasso

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Des femmes invitées au professionnalisme

Le ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a présidé le 8 avril dernier, la cérémonie marquant la clôture des activités du mois de la femme au sein de son ministère.



Me Guy Loando posant avec les femmes de son ministère

Le ministre de l'Aménagement du territoire a reconnu l'apport des femmes de son département dans le développement du pays, les encourageant à travailler avec professionnalisme et abnégation, afin de soutenir les efforts du gouvernement dans ce secteur.

Avant cela, les femmes de ce ministère ont partagé leurs

expériences professionnelles au service de l'État congolais, question de se soutenir pour faire face aux défis qui sont les leurs. Dans leurs interventions, elles ont insisté sur ce que doit être l'apport concret de chacune d'elles dans la réussite du programme de la réforme engagée dans le secteur de l'aménagement du territoire depuis 2017, lequel

devra doter le pays des outils et instruments pour une bonne affectation, gestion et utilisation de l'espace physique national.

Pour marquer d'une pierre blanche cette journée, Me Guy Loando Mboyo a pris une photo de famille avec toutes les femmes de son ministère.

**Blandine Lusimana**

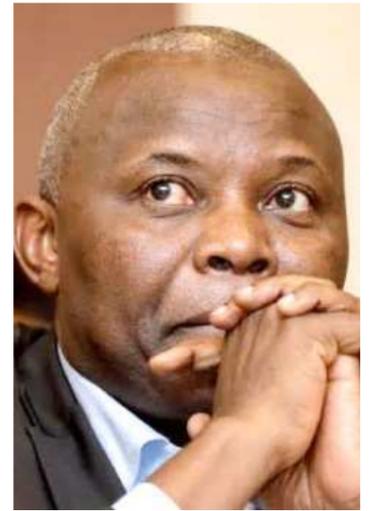
## JUSTICE

## La condamnation de Vital Kamerhe annulée

La Cour de cassation vient d'annuler la condamnation de Vital Kamerhe prononcée par la Cour d'appel, dans le cadre de l'affaire dite de «cent jours», renvoyée à la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe pour un nouveau jugement.

A l'issue de son audience tenue le 11 avril, la Cour de cassation a indiqué que la juridiction d'appel avait statué sur la base d'une notification de date d'audience alors qu'elle aurait dû citer le prévenu. D'après la Cour de cassation, ceci constitue une violation du droit de la défense prévue par l'article 19 de la Constitution. Pour l'un des avocats de l'accusé, la Cour d'appel avait également violé le code de procédure pénale, en examinant ce dossier alors qu'il n'était pas en état. Selon cette décision de la Cour de cassation, l'affaire est donc renvoyée devant la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe autrement composée pour la rejuger dans son fond.

Cette décision, précisons-le, n'est pas encore un acquittement du leader de l'Union pour la nation congolaise, cette cour ne statuant pas sur le fond de l'affaire. Après avoir statué sur la forme, elle n'a fait que renvoyer l'affaire à la Cour d'appel, en lui demandant de la réexaminer en respectant cette fois-ci la loi. Toutefois, Vital Kamerhe



Vital Kamerhe

reste en régime de liberté provisoire, étant donné que sa culpabilité n'est pas formellement établie. Condamné à vingt ans de prison au premier degré, il avait vu sa peine réduite à treize ans de travaux forcés. Le président de l'Union pour la nation congolaise est poursuivi pour détournement des fonds destinés à certains travaux publics, dans le cadre du programme des cent jours du chef de l'Etat.

**Lucien Dianzenza**

## VIH-SIDA

## Une rencontre de haut niveau ouverte à Nairobi

Organisée par le Fonds mondial, la réunion de haut niveau va permettre aux participants venus de dix-neuf pays africains, dont la République démocratique du Congo (RDC), de discuter, de manière approfondie et franche, sur les objectifs de ce fonds, notamment en ce qui concerne l'éradication du VIH-sida dans l'agenda 2030.

La RDC participe à la réunion de Nairobi en qualité de membre entrant de la région est-ouest d'Afrique du Fonds mondial. Représentant son pays, le ministre de la Santé publique, Jean-Jacques Mbugani, s'est appesanti sur les aspirations reprises dans l'agenda 2063, qui constituent le plan du continent pour faire de l'Afrique une puissance mondiale capable d'assurer un développement inclusif et durable.

Pour lui, l'agenda 2063 repose sur un leadership fort, évolutif et ciblé qui assure le maintien de la trajectoire de développement de l'Afrique, tout en s'adaptant rapidement à des contextes en mutation sur le plan mondial, tels que celui de la covid-19. « Nos échanges au cours des trois prochains jours doivent être ancrés dans les idéaux du rêve africain d'un continent radieux, prospère et sain. En ce qui concerne la santé, notre agenda doit tenir compte de l'initiative de la réunion des dirigeants africains. Cette initiative vise à assurer un financement accru, durable et plus efficace de la santé en Afrique », a-t-il déclaré. Par ailleurs, la poursuite des objectifs mondiaux plus importants tels que la

réalisation de la couverture santé universelle et des objectifs de développement durable, notamment l'objectif n°3 (vie saine et bien-être pour tous) sont également des impératifs cruciaux qui devront être l'objet des discussions dans les prochains jours, a souligné le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention. Rappelant au passage le bouleversement causé par la covid-19 dans la vie humaine durant ces deux dernières années, il a soutenu qu'à ce jour, l'Afrique a rapporté environ onze millions et demi de cas de covid-19 dont plus de deux cent cinquante mille décès.

Ainsi, Jean-Jacques Mbugani a énuméré plusieurs priorités qui devraient figurer en bonne place des réflexions des participants. « Nous devons désormais radicalement nous tourner vers une approche fondée sur l'équité pour lutter contre le VIH/sida dans les segments de la société qui sont actuellement laissés de côté. Il s'agit notamment de la population clé et vulnérable, telle que les adolescentes et les jeunes femmes, les professionnels du sexe, les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres et les intersexuels, LGBTI en sigle, les



La photo de famille des participants à la rencontre du Fonds mondial

consommateurs de drogues injectables, les migrants et les prisonniers. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le principe de la santé universelle soit pleinement appliqué dans notre génération...», a-t-il déclaré.

Ces assises de trois jours s'inscrivent dans le cadre d'une rencontre préparatoire et vont se

poursuivre, le 29 avril prochain à Addis Abeba, en Ethiopie. Et ce sera à l'issue de cette réunion d'Addis-Abeba que le ministre Jean-Jacques Mbugani Mbanda prendra officiellement ses fonctions en qualité de représentant Afrique du Fonds mondial dans la région est-ouest pour un mandat de cinq ans.

**B.L.**

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

## Emmanuel Macron et Marine Le Pen s'affronteront au second tour

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en France, le 10 avril, révèlent à nouveau un duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen au second tour, le 24 avril prochain. Jean-Luc Mélenchon occupe la troisième place et appelle à ne pas voter pour Marine Le Pen.

A l'issue du premier tour, le président sortant, Emmanuel Macron, de La République en marche (LREM, 27,7% de vote), devance la candidate du Rassemblement national (RN, 23%), selon les dernières estimations de l'institut Ipsos-Sopra Steria. Jean-Luc Mélenchon de La France insoumise (22,2%) a appelé, dans un discours esquissant un retrait, à ne pas voter pour l'extrême droite. Seuls ces trois candidats ont pu franchir la barre de 20% de scrutins, sur les douze candidats en lice. Les autres, au nombre de huit, dont Eric Zemmour (Reconquête, 7,2%), sont tous sous la barre de 5% de vote et ne seront pas remboursés de leurs frais de campagne. C'est le cas de Valérie Pécresse, les Républicains (4,8%) ; l'écologiste Yannick Jadot (4,7%) ; Jean Lassalle du mouvement Résistons (3,1%) ; Fabien Roussel du Parti communiste français (2,3%) ; Nicolas Dupont-Aignan Debout la France (2,1%) ; Anne Hidalgo du Paris socialiste (1,7%) ; Philippe Poutou du Nouveau parti anticapitaliste (0,7%) ; et Nathalie Arthaud de Lutte ouvrière (LO, 0,6%). L'abstention au premier tour avoisinerait les 26% selon Ipsos-Sopra Steria.



#### Les consignes de vote des candidats sortants pour le second tour

Les candidats recalés ont réagi, prenant position ou pas pour Marine Le Pen ou pour Emmanuel Macron. Deux candidats sortants, Éric Zemmour et Nicolas Dupont-Aignan ont appelé à voter pour Marine Le Pen au second tour. Malgré « les désaccords avec Marine Le Pen, face à un homme qui a fait entrer deux millions d'immigrés en France », Éric Zemmour a invité les militants de Reconquête à voter pour la candidate du RN. Le candidat de DLF, Nicolas Dupont-Aignan,

« appelle les Français à tout faire pour faire barrage à Macron ». Quant à Marine Le Pen, elle appelle « les Français de droite, de gauche à nous rejoindre, pour recoudre sans attendre les fractures [déterminée] remettre la France en ordre en cinq ans pour lui redonner sa place ».

Sept candidats sortants, Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Valérie Pécresse, Fabien Roussel, Anne Hidalgo, Philippe Poutou et Jean Lassalle ont apporté leur soutien - directement ou indirectement - à Emmanuel Macron. Malgré sa déception et une retraite politique annoncée,

Jean-Luc Mélenchon estime que le vote d'extrême droite « n'est pas une option », répétant à plusieurs reprises : « Pas une voix pour Mme Le Pen ». C'est également le cas d'Anne Hidalgo, Fabien Roussel, Yannick Jadot et Philippe Poutou, qui estiment que « pas une voix ne doit aller à l'extrême droite, car Le Pen est un poison », après avoir fustigé le comportement d'Emmanuel Macron lors de la campagne. Le président de la République sortant a appelé ses concitoyens à le rejoindre, « peu importe leurs sensibilités politiques ou leurs choix au premier tour »

, concédant : « [Mais] Certains le feront pour faire barrage à l'extrême droite, et je sais que cela ne vaudra pas soutien ». Aux électeurs qui ont préféré l'abstention ou le vote extrême, Emmanuel Macron souhaite les convaincre que son projet « répond bien plus solidement à leur peur que celui de l'extrême droite ». Avec 0,6% des voix, la candidate de Lutte ouvrière n'a pas donné de consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

#### L'abstention en hausse au premier tour

Pour ce premier tour de l'élection présidentielle, l'abstention est estimée à 26,2 %, selon Ipsos-Sopra Steria. Au premier tour du scrutin en 2017, l'abstention était de 22,2 %. Le second tour s'annonce assez incertain. Les sondages effectués la semaine dernière ont déjà dessiné un rapport de force qui est à l'avantage d'Emmanuel Macron. Lors de la précédente élection présidentielle, en 2017, Emmanuel Macron et Marine Le Pen étaient face à face pour le second tour. Le candidat LREM avait été élu avec 66,1% des voix contre 33,9% pour la candidate du RN Marine Le Pen.

Noël Ndong

## NÉVROLOGIE



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d'informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle Jeudi K, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis, n°68 rue Bandas Poto-Poto (au croisement avec l'avenue Marien-Ngouabi).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Agence d'Information de l'Afrique Centrale

**ADIAC TV**

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

## CRISE ALIMENTAIRE

## La FAO appelle à déclencher une action urgente en Afrique

Les ministres africains de l'Agriculture se réunissent du 11 au 14 avril à Malabo, en Guinée équatoriale, pour discuter des solutions à la crise alimentaire croissante qui secoue le continent.

La 32<sup>e</sup> session de la conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique (ARC32) s'est ouverte sur un appel du sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, Abebe Haile-Gabriel. Il a appelé à tirer les leçons de la pandémie de covid-19 pour « déclencher une action urgente au niveau national ».

« Collectivement, nous avons appris à faire les choses différemment, à passer au numérique comme jamais auparavant, et à forger rapidement de nouveaux partenariats pour surmonter les menaces. Cette même agilité et ce même esprit de collaboration sont nécessaires aujourd'hui pour la pandémie silencieuse de pauvreté, de faim et de sous-alimentation et d'extrême vulnérabilité aux chocs en Afrique », a-t-il déclaré.

Plus de cinquante ministres

des gouvernements africains participent à la conférence hybride, ainsi que des représentants des pays observateurs, de l'Union africaine, des organisations donatrices, de la société civile et du secteur privé. Des centaines de délégués se joindront aux sessions Zoom, au cours des quatre prochains jours et beaucoup d'autres suivront la diffusion en direct sur internet.

« Nous devons travailler ensemble pour échanger nos expériences afin de faire face à ces difficultés », a déclaré Francisca Eneme Efu, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts et de l'Environnement de la Guinée équatoriale et présidente de l'ARC32. Cette conférence, a-t-elle ajouté, « offre une occasion exceptionnelle de traiter les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée », précisant: « Je demande à toutes les délégations de tout mettre sur la table, afin que nous puissions parve-

nir à un consensus ministériel ».

### Une crise de la faim qui s'aggrave

Selon la FAO, avant la pandémie de covid-19, on comptait plus de 280 millions de personnes sous-alimentées en Afrique. En 2020, la région a enregistré la plus forte augmentation de la prévalence de la sous-alimentation couvrant 21% de la population, soit plus du double de toute autre région.

Une sécheresse dévastatrice dans la Corne de l'Afrique a mis à genoux de nombreuses familles rurales et déclenché des alertes de famine potentielle en Somalie.

L'insécurité alimentaire aiguë au Sahel et en Afrique de l'ouest a presque quadruplé entre 2019 et 2022, passant de 10,8 millions de personnes en 2019 à 40,7 millions de personnes en 2022, et des millions d'autres risquent de glis-

ser vers des niveaux de crise de la faim.

La flambée des prix des denrées alimentaires et les tensions sur l'approvisionnement alimentaire dues à la crise entre la Russie et l'Ukraine risquent de faire sombrer davantage de personnes dans la faim en Afrique.

Dans un article d'opinion publié à l'approche de la conférence, le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a mis en garde contre le manque de temps. « Sans des efforts extraordinaires de la part de chaque pays africain, il sera difficile de répondre aux aspirations et aux cibles des Objectifs de développement durable », a-t-il écrit.

### Les quatre améliorations en pointe

La conférence régionale est l'organe directeur suprême de la FAO en Afrique. Au cours des quatre prochains jours, les délégués de toute l'Afrique vont délibérer et fournir des

orientations sur les priorités régionales en matière de transformation des systèmes agroalimentaires.

Les discussions s'appuient sur le cadre stratégique de la FAO 2022-2031, qui soutient l'Agenda 2030 par la transformation vers « des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie, sans laisser personne de côté ».

Les points forts des prochains jours comprennent une session spéciale de partage d'expériences entre les pays sur les solutions pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie, et le lancement avec l'Union africaine de nouvelles directives d'investissement sur les jeunes dans les systèmes agroalimentaires.

**Yvette Reine Nzaba**



FONDATION  
GOTÈNE



## CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sissou Nguessa  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com

## LUTTE CONTRE L'IDÉOLOGIE DU GÉNOCIDE

## Les Etats invités à éradiquer la culture de l'impunité des auteurs

L'humanité a commémoré, le 7 avril dernier, la Journée internationale du génocide rwandais, dans le but d'interpeller la communauté internationale à réfléchir sur la nécessité de combattre le négationnisme et l'idéologie du génocide.

En marge des activités liées à la journée commémorative qui a marqué le vingt-huitième anniversaire du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, l'ambassade du Rwanda au Congo a organisé un focus au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza sur la question. Cette commémoration a connu la participation active du personnel de l'ambassade du Rwanda, des membres du gouvernement et des représentants de la communauté rwandaise.

Pour le diplomate rwandais, Musindashyaka, cette journée a été une occasion de rappeler aux Etats et à la communauté internationale la nécessité de mettre sur pied une politique judiciaire plus forte, capable de lutter contre toute culture d'impunité des fugitifs du génocide. Une culture qui gangrène actuellement l'humanité à l'instar du Rwanda qui a été victime. Car, ces auteurs vivent toujours paisiblement dans différents pays du monde, alors qu'ils devraient être poursuivis pour les crimes qu'ils ont commis devant les juridictions compétentes.

« Cette journée nous donne l'opportunité de remercier les pays qui ont enquêté et poursuivi les génocidaires et d'implorer les pays qui ne l'ont pas encore fait, à enquêter, poursuivre et extradier les fugitifs qui résident sur leur terri-



Les participants à la Journée internationale du génocide rwandais/DR

toire », a indiqué l'ambassadeur rwandais. Il a exhorté les pays frères à soutenir le sien dans sa démarche d'inscrire ses quatre sites mémoriaux, notamment Gisozi, Nyamata, Bisesero et Murambi au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

#### Combattre la haine et les actes de violence

D'autant plus que l'histoire du Rwanda devrait être une leçon pour toute l'humanité que le génocide ne devrait plus jamais avoir lieu ni dans ce pays ni ailleurs. C'est pourquoi, il est temps que les Etats intègrent dans leurs programmes scolaires les leçons sur le génocide contre

les Tutsi en 1994[BO1]. Intervenant en lieu et place du secrétaire général de l'ONU, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo a précisé que la célébration de cette journée est aussi l'occasion d'exprimer la solidarité envers les survivants, de souligner le rôle indispensable de la sensibilisation et de l'éducation pour la prévention du génocide. Car le génocide, comme d'autres souvenirs dans le monde au XX<sup>e</sup> siècles, a laissé des traces indélébiles dans la mémoire de l'humanité, rappelant toujours que le pire n'est pas loin de se produire. C'est pourquoi, à l'occasion de cette journée, le secré-

taire général de l'ONU a délivré un message exhortant les responsables politiques à combattre les discours de haine.

« Ensemble, nous rendons un hommage aux millions des personnes qui ont été assassinées. Nous sommes saisis d'admiration devant la résilience de celles ou ceux qui ont survécu et nous réfléchissons aux manquements dont nous avons été responsables, en tant que communauté internationale. D'autant plus que le génocide n'était pas un accident et il était possible de l'éviter », a déclaré Antonio Guterres, ajoutant que cet acte a été commis délibérément et aux

yeux de tous. Pour ce faire, il est temps d'être vigilants sur tout acte qui amène à la violence et de ne plus être passifs.

Remerciant pour sa part, au nom du gouvernement congolais, l'ambassade du Rwanda pour la participation à cette journée, le ministre de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou Nguesso, a souligné que la participation de son pays à cette activité est à mettre au crédit des relations excellentes qui existent entre les deux peuples. Ceci, conformément aux liens fraternels qui unissent les deux présidents, Denis Sassou N'Guesso du Congo et Paul Kagame du Rwanda.

« Il y a vingt-huit ans que le monde vivait avec effroi le génocide rwandais qui a occasionné environ un million de morts et engendré des traumatismes profonds au sein de la population. Rien ne devrait justifier l'usage de la violence sous quelques formes que ce soit. Car, le rôle majeur des dirigeants politiques est de favoriser et consolider le vivre ensemble et le bonheur collectif », a rappelé Denis Christel Sassou Nguesso, exprimant tout le soutien et toute la solidarité du Congo au Rwanda, avec l'espoir que de tels événements malheureux événements ne se reproduiront plus.

Rock Ngassakys

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

## Dolisie et Doullens signent un accord cadre sur l'enseignement

L'hôtel de ville de Doullens, en France, a servi de cadre à la signature, le 8 avril, d'un accord de coopération dans le secteur de l'enseignement avec la ville congolaise de Dolisie.

Vendredi dernier, Christelle Hiver, maire de Doullens, dans la Somme, et son conseil municipal ont accueilli Ghislain Nguimbi Makosso, maire de la ville de Dolisie, en présence de Stéphane Demilly, sénateur de la Somme et président du Groupe d'amitié France - Congo, et de Brice-Arsène Mankou, président de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), cheville ouvrière de la coopération entre Dolisie et Doullens.

Pour la genèse de cette coopération, une prise de contact remontant à 2018, lors des festivités du centenaire de la Première Guerre mondiale de 1914-1918, Brice-Arsène Mankou, citoyen d'honneur de la ville de Doullens, avait effectué ce rapprochement auprès de Christelle Hiver et son conseil municipal.

Trois ans plus tard, en 2021, les deux maires s'étaient rencontrés pour la première fois en France afin d'évoquer les questions d'éducation considérées comme secteur prioritaire.

Pour leur deuxième rencontre, toujours en France, les deux personnalités ont signé un accord



Les acteurs de la coopération décentralisée Dolisie - Doullens/DR

cadre qui permettra à la ville de Doullens d'apporter son soutien à la médiathèque de Dolisie. Par cet accord cadre, les deux villes conviennent de « promouvoir les échanges à caractère pédagogique, associant les classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées et ce, afin de favoriser le chemin des apprentissages et

des connaissances ». Signalons que la ville de Doullens est située au cœur du département de la Somme, près d'Amiens, dans la région des Hauts-de-France. De par les statistiques administratives françaises, cette ville présente beaucoup d'atouts socio-économiques susceptibles de permettre à Dolisie, troisième ville du Congo,

d'engager la voie propice à son développement local.

À l'issue de la cérémonie de signature de cet accord, Christelle Hiver a déclaré : « En ma qualité de maire de Doullens, je suis d'autant plus heureuse de signer pour la première fois un accord avec une ville africaine, et, de surcroît, congolaise. Je suis aus-

si heureuse de savoir que Dolisie porte le nom d'un explorateur français, Albert Henri Dolisie, mort et enterré à Orléans. Je suis enfin heureuse d'avoir reçu l'invitation du maire de Dolisie pour me rendre dans cette ville ».

Satisfaction également de la part de Stéphane Demilly, en sa qualité de président du Groupe amitié France-Congo et un des parrains de cet accord. « Je suis content, car moi-même, j'ai longtemps dirigé la ville d'Albert-Henri-Dolisie et pour moi, cette belle initiative préparée par l'IFMV doit se poursuivre dans les autres villes de la Somme », a-t-il indiqué.

« Enfin, je ne saurais trop remercier l'IFMV et notre compatriote Brice-Arsène Mankou qui nous a guidés jusqu'à l'aboutissement de cet accord. Désormais, il est établi que Dolisie a besoin de Doullens et Doullens a besoin de Dolisie pour œuvrer ensemble à la réalisation des projets de développement local », a pour sa part confié Ghislain Nguimbi Makosso.

Marie Alfred Ngoma

## JUSTICE

# Levée de l'immunité parlementaire du député Ghyslain Galibali

L'Assemblée nationale a autorisé, le 10 avril au cours d'une plénière, la levée de l'immunité parlementaire du député de Lékana, dans le département des Plateaux, Ghyslain Millet Galibali, afin de permettre à la justice d'engager des poursuites à son encontre.

La demande d'autorisation des poursuites judiciaires adressée par le procureur général près la Cour suprême a été approuvée par les cent trois députés ayant pris part à la plénière. Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et le président du groupe parlementaire Parti congolais du travail (PCT) et alliés, Jean-Jaurès Ondelé, ont soutenu ce vote pour, ont ils dit, permettre au député incriminé de pouvoir constituer sa défense et se présenter devant la justice de son pays.

Fils de l'ancien ministre d'Etat, Lambert Galibali, le député de la circonscription unique de Lékana a dénoncé la cabale médiatique qui s'est abattue sur lui, depuis son élection en 2017. Il est désormais libre de répondre devant les tribunaux nationaux. Candidat indépendant, Ghyslain Millet Galibali avait rallié le groupe parlementaire PCT et alliés dès son élection. « Ce scénario a été atten-

*du en ce qui me concerne de la part de mes détracteurs... Dans ce district au passé tumultueux, j'ai pendant mon mandat rassemblé les filles et fils de Lékana venus d'horizons divers. Ce qui est devenu l'affaire de faux diplôme de M. Galibali Ghyslain n'est en réalité que l'arbre qui cache la forêt. Comprendront ceux qui voudront bien comprendre », a-t-il laissé entendre avant la levée de son immunité parlementaire.*

Dans sa requête d'autorisation d'exercer des poursuites judiciaires à l'encontre du député Ghyslain Galibali, le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, a joint quelques documents justifiant sa demande. Il s'agit, entre autres, du rapport d'étape de la mission de vérification de la conformité des dossiers de recrutement des agents du Fonds routier et du Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics, pour la période 2009-2021, ainsi que



Le député Ghyslain Millet Galibali

le procès-verbal des constats établis ; la note du conseiller aux Affaires académiques, directeur de l'Office de gestion des étudiants et stagiaires en France à l'ambassadeur du Congo en France. L'objet de

cette note étant la vérification de l'authenticité du diplôme de Ghyslain Galibali. Il y a aussi le courrier de l'Ihedra, institut d'enseignement dans lequel le député prétend avoir fréquenté et qui répond à l'authenticité

du diplôme contesté ; le courrier de l'attaché de défense à l'ambassade du Congo en France présentant le rapport d'investigation sur le cursus de la personne incriminée. A cela, s'ajoute la demande d'emploi formulée par l'intéressé et mentionnant son diplôme d'ingénieur de développement.

« Ces faits, s'ils sont avérés dans les termes contenus dans la dénonciation, pourraient constituer à l'encontre du député l'infraction de faux et usage de faux », a mentionné le procureur général dans sa requête, reprise par la Commission des lois et affaires administratives de l'Assemblée nationale.

Notons que cette plénière a précédé la clôture des travaux de la quatorzième session ordinaire de la chambre basse du Parlement. Sur les trente-cinq affaires inscrites à l'ordre du jour, vingt-trois ont été adoptées.

Parfait Wilfried Douniama



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

## SOCIETE YA BISO

### MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risque  
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO

## COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

## Des journalistes sensibilisés à l'écosystème du secteur

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) forme, du 11 au 12 avril, des professionnels des médias à mieux cerner les enjeux liés au traitement de l'information issue des secteurs des postes et des communications électroniques.

La session de formation permettra aux bénéficiaires de renforcer leurs capacités tout en s'imprégnant des contours de l'écosystème des postes et communications électroniques au Congo. Elle s'articule sur plusieurs axes, à savoir l'écosystème de la régulation, médias et spécialisation, les défis et enjeux de nouveaux médias mais également la mise en place du pool de journalistes spécialisés en matière des postes et communications électroniques. Plusieurs thèmes seront ainsi abordés à l'instar de l'histoire des postes et télécommunications au Congo ; le rôle et mission de l'Arpce ; la régulation postale ; la politique nationale du développement de l'économie numérique... Ouvrant la formation, le directeur général de l'Arpce, Louis Marc Sakala, a signifié qu'à travers cette session, sa structure se donne pour mission de promouvoir une spécialisation dans la maîtrise des questions relevant de l'écosystème des postes et des



Les organisateurs et les participants à la formation/DR

communications électroniques par les journalistes. « *Le but est d'aider les professionnels des médias à répondre aux questions que les citoyens se posent, à répondre aux attentes d'un public de plus en plus assoiffé d'informations crédibles* », a-t-il indiqué.

A en croire Louis Marc Sakala, le Congo est résolument tourné vers une économie numérique à plusieurs fronts et dont l'Arpce constitue un des piliers absolus dans sa mise en œuvre. Pour lui, si le développement du numérique constitue un axe majeur de la stratégie de diversification

de l'économie congolaise, il n'en demeure pas moins qu'une vulgarisation et une promotion affinée de cet écosystème améliore les habitudes, les usages et facilite le développement de solutions numériques.

De son côté, le vice-président du Conseil supérieur de la liberté

de communication, Jean Pierre Ngoma, a loué la tenue de cette formation dédiée aux journalistes en vue de les sensibiliser aux questions relatives au respect de la régulation et de la réglementation par les opérateurs de réseaux et les fournisseurs des services du secteur des communications électroniques. « *Dans un écosystème où le numérique devient le roi de l'univers ..., cette session trouve tout son intérêt et sa justification* », a-t-il dit.

Notons que cette formation de sensibilisation s'adresse à des journalistes promis à une spécialisation sur des questions des techniques de l'information et de la communication. Un réseau de professionnels mis en place à l'initiative de l'Arpce, en vue de partager les informations importantes du secteur des communications électroniques et des postes, afin de renforcer leur expertise pour un traitement objectif des informations des secteurs régulés.

Gloria Imelda Lossele

## VIE DES PARTIS

## Le PCT-France organise un déjeuner de travail à Paris

Sur invitation de Jean Bastien Makoundou, président de la Commission de contrôle et d'évaluation du Parti congolais du travail (PCT) France, d'une manière élargie, les militants de cette formation politique se sont retrouvés à Paris pour une séance de travail.



Le déjeuner de travail du PCT-France, le 9 avril 2022 à Paris/Fredy Mizelet by Flam

À la mi-journée du 9 avril, dans un restaurant parisien, les membres de la commission ad hoc en présence de la presse ont planché sur l'actualité concernant la vie de leur Fédération.

Les discussions ont spécialement porté sur l'absence du cadre juridique et de la feuille de route, et d'un compte-rendu de cette séance de travail à propos de la commission ad hoc depuis sa mise en place, le 23 février dernier, par le secrétaire général du parti.

Ce déjeuner de travail est une première analyse pour la sérénité des réponses et propositions à apporter, ont estimé les participants. « *Ce sont de tels moments qui permettent la cohésion et un échange productif au sein de notre Fédération devenue depuis peu Commission ad hoc* », a confié Bastien Makoundou, heureux d'être à cette initiative.

Autour des questions de la prochaine

structuration de la Commission ad hoc, cette rencontre a permis également la recherche des voies et moyens de promouvoir le vivre-ensemble et l'esprit de partage à entretenir au sein de la vie du PCT. « *Par une telle initiative, nous mesurons la valeur et l'importance du travail que nous allons entreprendre ensemble en suivant les directives du secrétaire général, Pierre Moussa* », ont estimé les militants.

Après des échanges fructueux et constructifs, ils ont formulé des exigences pour la tenue d'une concertation relative à la mise en place d'une commission ad hoc structurée. Car, l'objectif des participants est de rassembler tous les membres sans exclusive, ramener tous les militants dans le giron en dépassant les clivages, prônent-ils.

Marie Alfred Ngoma

## MAGISTRATURE

## Des auditeurs de justice inquiets du retard de leur mise en formation

Plus d'un an déjà après que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a signé le décret leur donnant le statut juridique d'auditeurs de justice, la formation qu'ils attendent depuis ne vient pas. Le 9 avril, lors d'une assemblée générale à Brazzaville, les futurs magistrats se sont indignés du retard accusé alors que certains de leurs collègues sont déjà affectés dans les tribunaux.



Des auditeurs de justice en réunion

Deux cent quatre-vingt-seize jeunes au total sont en attente de formation depuis près d'une décennie. Ils ont été sélectionnés par le gouvernement, au même titre que nombreux de leurs collègues qui sont déjà sur le terrain, pour combler le déficit en magistrats dans le pays. Mais depuis, ces jeunes qui constituent le dernier groupe peinent à être mis en formation.

Pour diligenter l'affaire, un comité interministériel présidé par le Premier ministre, chef du gouvernement, avait été mis en place pour suivre l'évolution du dossier. Malgré le fait que tout a été mis au point pour que ces jeunes partent en formation, ils se disent abandonnés à eux-mêmes, en dépit du décret publié par le chef de l'Etat. Ils ne comprennent plus à quel niveau leur dossier est classé et s'inquiètent de plus en plus.

Dans cette manœuvre, les auditeurs de justice voient d'un mauvais œil leur tutelle qu'ils accusent de « mauvaise volonté » dans le dénouement de l'affaire.

« *Malgré la volonté du chef de l'Etat,*

*l'autorité suprême, le ministre de la Justice n'émet aucune volonté de mettre les auditeurs de justice en formation. Il préfère nous laisser à la maison sans justification de notre dû mensuel. Et pourtant, en fin d'année dernière, le ministre de la Justice nous avait fait établir des passeports de service avec lesquels nous devrions aller en formation à l'étranger. Nous nous demandons pourquoi le Premier ministre n'organise pas la réunion interministérielle comme faisait son prédécesseur, Clément Mouamba, pour résoudre ce problème* », ont souligné ces jeunes dans un message.

Pour l'heure, les futurs magistrats écartent toute idée de relancer les sit-in populaires au ministère de la Justice ou à la Primature, comme ils l'ont fait il y a deux ans. Leur préoccupation majeure est que le gouvernement les mette en formation au plus vite afin qu'ils reviennent servir l'Etat comme les autres qui ont déjà bénéficié de la même formation.

Firmin Oyé

## FONCTION PUBLIQUE

## L'escroquerie liée au recrutement dénoncée

« Depuis quelques temps, des personnes mal intentionnées appellent, harcèlent et envoient des messages téléphoniques aux citoyens, usagers du service public à propos des supposés timbres et des frais exigés pour le traitement des textes de recrutement à la Fonction publique ou ceux relatifs à la gestion de carrières des agents civils de l'Etat », fait constater un communiqué du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

Appelant les citoyens à la vigilance, le même document rappelle que le traitement des dossiers à la Fonction publique est gratuit. Aucune contrepartie ne peut être exigée. « Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale n'a donné mandat à personne pour percevoir de l'argent en compensation ou échange de toute autre forme de service rendu », peut-on lire sur le document.

Selon les sources concordantes, le ministère de la Fonction publique réunit les conditions pour que les ministères reprennent avec Commissions d'avancement paritaire tel que recommandé par le dialogue social de décembre dernier. C'est la seule occasion où la situation administrative des agents de l'Etat est examinée. Pour ce faire, les délégués de la Fonction publique ont été nommés dans tous les ministères. Prochainement, aucun dossier ne sera déposé directement par les agents civils de l'Etat sans passer par leurs délégués respectifs.

Rominique Makaya

## INSERTION PROFESSIONNELLE

## Mille cent jeunes micro-entrepreneurs sélectionnés à Brazzaville et Pointe-Noire

La campagne d'identification des jeunes a été lancée, le 9 avril, dans la ville océane, par l'équipe du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Les bénéficiaires seront formés aux métiers de menuiserie, agro-business et numérique.

Les jeunes micro-entrepreneurs des deux grandes agglomérations et leurs périphéries vont être sélectionnés sur la base de candidature volontaire et individuelle. Chaque candidat devra remplir un questionnaire numérisé permettant d'évaluer la faiblesse de sa productivité et de ses revenus. Cette étape de la sélection porte sur les critères d'éligibilité ; la composition du dossier, la période et les lieux de collecte de candidatures, les types et la durée des formations.

Les personnes éligibles à ces formations doivent être propriétaires ou partenaires d'une entreprise familiale, d'une micro-entreprise, d'un groupement pré-coopératif ou d'une association exerçant dans le secteur informel. La principale condition est la disponibilité à participer aux différents modules de formations et l'expérience dans les activités éligibles, à savoir l'agro-business ; la menuiserie et les services du numérique. Au cours de la rencontre de Pointe-Noire, l'unité de coordination du PDCE a expliqué aux postulants les pièces à



Les membres de l'unité de coordination du PDCE/DR

fournir pour la constitution des dossiers qui devront comprendre une carte nationale d'identité ou un passeport, un acte de naissance, un permis de conduire. Ces jeunes devront également ajouter la copie d'une carte professionnelle, la copie de l'agrément du groupement pré-coopératif, la photocopie du récépissé de l'association et tout autre document montrant la preuve de l'exercice d'une activité.

Il faut noter que les futurs bénéficiaires auront la possibilité de postuler au fonds

compétitif pour le financement de leurs plans d'affaires. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, grâce à un financement additionnel de quinze millions de dollars destiné à former 5000 jeunes supplémentaires. Lancé en 2014 avec un financement de trente millions de dollars de la Banque mondiale, le PDCE a déjà permis l'accompagnement de près de cinq cents micro-entrepreneurs et jeunes vulnérables.

Fiacre Kombo

**VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CERAMIQUES** **MUSIQUE**

Art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo  
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso Immeuble Les mangroves (Mala) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## GESTION DES CARRIÈRES DES FONCTIONNAIRES

# Deux cent trois dossiers d'avancement en examen au ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique a relancé, le week-end dernier à Brazzaville, les travaux de la Commission administrative paritaire (Capa) arrêtés depuis 2012, pour examiner deux cent trois dossiers d'avancement et de reclassement de ses agents.

La session de la Capa se tient sur demande expresse du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi. Au total, deux cent trois dossiers d'agents sur les trois cent cinquante-quatre que compte le ministère sont en examen, conformément à l'article 15 du décret n°2003.327 du 19 décembre 2003, portant code de conduite des agents de l'Etat.

Le travail technique à faire porte, entre autres, sur la reconstitution des promotions, des carrières administratives ; la révision des situations ainsi que la titularisation, question de donner aux fonctionnaires de ce ministère l'occasion de bénéficier et/ou de jouir des avantages y afférents, tels que prévus dans les textes en vigueur. « Une promotion est le résultat d'une conduite approuvée par la tutelle, en ce sens qu'elle récompense tout



Le ministre et les membres de la Capa après l'ouverture des travaux. Adiac

agent qui s'est comporté selon la réglementation en vigueur. Autrement dit, il s'agit d'avancer à un échelon supérieur tout cadre ou agent qui aura été, deux ans durant de service, loyal à l'égard de sa hiérarchie, honnête dans l'exécution de ses tâches. Il n'est donc nullement ques-

tion de distribuer des échelons ou de reconstitutions de carrières, encore moins de faire le partage des promotions à tous les trois cent cinquante-quatre agents fonctionnaires du ministère », a souligné le ministre de tutelle, Honoré Sayi.

Il a, par ailleurs, déploré le retard accusé, affirmant que

ces dix années passées sans la tenue de la Capa ont pénalisé non seulement les cadres et agents en activité mais aussi et surtout ceux admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

La reprise de cette commission technique de revalorisation des carrières est un motif de satisfaction pour les

cadres et agents du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique qui en attendaient impatiemment. « Dix ans sans avancement ni reclassement est un préjudice causé à un fonctionnaire, car les textes prévoient qu'il doit être avancé tous les deux ans. Qu'à cela ne tienne, nous nous réjouissons de la tenue de cette Capa, même si elle est organisée tardivement. Cela nous permettra d'entrer dans nos droits », s'est réjoui un agent du ministère qui a requis l'anonymat. Pour sa part, la directrice générale de la Fonction publique, Joséphine Boman-douki-Olingou, a invité les membres de la Capa à s'investir pleinement afin de traiter les dossiers soumis à leur approbation dans les meilleurs délais.

**Firmin Oyé**

## CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

# Les professionnels de santé s'imprègnent du conventionnement

Le ministère en charge du Travail et de la Sécurité sociale a organisé, le 8 avril à Brazzaville, en partenariat avec le ministère de la Santé, un atelier visant la mise à disposition des prestataires de soins de santé des informations essentielles sur l'entrée très prochaine en exploitation de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) et les dispositions à prendre.



Des participants à l'atelier. DR

Regroupant, entre autres, les responsables des formations sanitaires, des pharmacies et laboratoires d'analyses médicales, l'atelier de sensibilisation des professionnels de santé au conventionnement avec la Camu leur a permis d'examiner les conditions de coopération avec les prestataires de soins. En effet, créée par loi en août 2015, la Camu a pour objectifs de garantir l'accès à tous aux soins de santé ; contribuer au développement de l'offre de soins

de qualité ; sauvegarder l'équilibre financier du Régime d'assurance maladie universelle (Ramu).

Considéré comme l'une des phases déterminantes dans le

processus de lancement des activités de la Camu, cet atelier visait spécifiquement à informer les professionnels de santé sur le rôle déterminant des formations

sanitaires dans la mise en œuvre et la pérennisation du Ramu et sur la démarche de conventionnement (dispositif par lequel les professionnels de santé sont liés à la Camu). Il s'est agi également de recueillir les propositions des professionnels de santé sur la mise en œuvre du Ramu.

Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza, a indiqué que lentement et sûrement, le Congo s'acheminait vers l'élargissement de la protection sociale, en général, et de la couverture maladie à l'ensemble de sa population, en particulier. Le but ultime étant, a-t-il dit, de renforcer une solidarité nationale par un ac-

cès aux soins de santé de qualité à toute la population sur l'ensemble du territoire national.

« Votre place et votre rôle dans le dispositif de mise en œuvre du Ramu sont incontestablement de premier ordre. Et c'est bien avec vous, garants de l'offre des soins, que la Camu devra cheminer, connaître son essor et répondre aux vœux de solidarité nationale, en couvrant au bénéfice des assurés sociaux et de leurs ayant droits, l'accès aux soins de santé de qualité dans les secteurs publics et privés sans contrainte financière », a-t-il précisé.

Une fois la Camu mise en œuvre, les formations sanitaires verront drainer vers elles plus de 3, 7 millions d'assurés. Au nombre d'acquis vers l'opérationnalisation de la caisse, il y a la validation du panier de soins et les actes médicaux y relatifs qui couvriront la Camu; les taux et montants des cotisations selon les catégories des cotisants ; l'organisation et la gouvernance de la Camu.

**Parfait Wilfried Douniama**

**« Votre place et votre rôle dans le dispositif de mise en œuvre du Ramu sont incontestablement de premier ordre. Et c'est bien avec vous, garants de l'offre des soins, que la Camu devra cheminer, connaître son essor et répondre aux vœux de solidarité nationale, en couvrant au bénéfice des assurés sociaux et de leurs ayant droits, l'accès aux soins de santé de qualité dans les secteurs publics et privés sans contrainte financière »,**

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Le document stratégique de politique général validé

Le document stratégique de la politique générale (Dostrapoge) en matière de redressement et de développement devenu caduc après son élaboration en 2005, a été mis à jour par le cabinet Conseil Vizeum management consulting et C2G conseil. Il a été approuvé, le 8 avril, à Brazzaville.

Les experts du ministère de l'Enseignement technique et professionnel ont ratifié le Dostrapoge à l'issue des travaux de l'atelier organisé sur le thème « La validation de la stratégie du sous-secteur enseignement technique et professionnel », organisé par le Projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH) mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui financier et technique de la Banque africaine de développement. Les études réalisées ont permis de faire un état des lieux du sous-secteur, d'évaluer la stratégie, de faire une analyse-diagnostic de l'utilisation de la taxe de transparence ainsi que la mise à jour de la stratégie. La coordonnatrice du PDCRH, Rachel Flore Olga Biya-



L'assistance lors de l'atelier de validation/DR

ma Kimia, a présenté à cette occasion le projet. L'objectif est de contribuer à une croissance plus inclusive à travers l'amélioration de la pertinence de la formation professionnelle, en créant de nouvelles filières de formation professionnelle et qualifiante dans les métiers du bois et des mines ainsi qu'en renforçant la gouver-

nance du sous-secteur. En effet, a poursuivi Rachel Flore Olga Biyama Kimia, le projet prend également en compte le problème du chômage des jeunes et entend améliorer l'employabilité par la formation à travers la création des nouvelles filières de formation professionnelle par le biais des les éléments de la gouver-

nance afin d'adapter les formations aux besoins de l'économie.

« Il a été retenu d'apporter un appui au pilotage du ministère à travers la réalisation des études, l'analyse du sous-secteur et à la mise à jour de la stratégie en cours pour contribuer au renforcement de la gouver-

nance », a-t-elle indiqué. Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Paul Soni-Benga, pour sa part, a expliqué que le document stratégique est appelé à devenir un véritable gouvernail devant amener à construire les bases solides sur lesquelles reposera ce secteur d'enseignement. « Le document devait élaborer un plan d'action décennal de redressement de l'enseignement technique et professionnel », a-t-il dit, ajoutant que « ce plan d'action n'a été élaboré qu'en 2008, sous l'appellation du Plan décennal 2008-2017 de redressement et de développement de ce secteur; plan élaboré avec l'appui financier de l'Unesco ».

**Lydie Gisèle Oka**

## ACADÉMIE CATHOLIQUE DE BRAZZAVILLE

## L'abbé Jonas Koudissa définit la cohésion sociale et le vivre ensemble

Le directeur de l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique (Accabe), aumônier national des élites, des hommes et femmes politiques, l'abbé Jonas Koudissa, a présenté, le 9 avril, son manuel sur le renforcement de la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la moralisation de la vie publique au Congo.

La présentation du manuel a fait suite à l'enquête menée sur la cohésion sociale au Congo. L'auteur s'est fondé sur le travail réalisé en amont par le bureau de l'Union européenne et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en 2005, au sujet de la définition des concepts cohésion sociale, vivre-ensemble et moralisation de la vie publique.

« Le travail du Pnud a pour base la gouvernance, au niveau des institutions politiques et économiques, par contre nous avons porté dans ce manuel les réponses tant attendues par les citoyens congolais, notamment leur



Le directeur de l'Accabe, l'abbé Jonas Koudissa/Adiac

perception du vivre ensemble, leur diagnostic et analyse sur les questions sociales, et ce que les citoyens peuvent faire pour renforcer la cohésion sociale au Congo », a indiqué l'abbé Jonas Koudissa.

Depuis des décennies, les Congolais luttent contre le re-

pli identitaire et travaillent pour cultiver et développer les vertus du vivre-ensemble qui marquent la portée universelle d'un « retour à l'humain » sur fond « d'un surgissement éthique » sans frontières. Le vivre-ensemble est devenu un préalable obligé à l'avènement de la nouvelle République entre contraintes éthiques et défis socio-économiques.

Le manuel de l'abbé Jonas Koudissa présente, en second lieu, un plaidoyer pour l'insertion des curricula de formation sur la cohésion sociale au niveau de l'ensemble du système d'enseignement dans le pays. « La phase qui va s'en suivre consiste à prendre les premiers résultats du travail réalisé pour en faire un manuel de formation pédagogique. Dans l'outil pédagogique il y a des tableaux, illustrations et autres pour la formation des citoyens, des élèves, des enseignants, des agents de la force de l'ordre, les

familles et autres. Il manque aux Congolais les bases morales et fondamentales d'une société. Il faut reconstruire l'homme et construire un pays. Nous avons besoin d'un certain nombre de valeurs intangibles. Il faut qu'on ait aussi les buts convergents », explique le directeur de l'Accabe.

L'écrivain du manuel sur le renforcement de la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la moralisation de la vie publique au Congo souhaite que les citoyens revalorisent les vertus de la solidarité ancestrale. Une solidarité qui prend en compte l'ensemble de comportements et met en lumière l'importance des structures de solidarité sociale, avec l'existence de réseaux d'obligations coutumières et des formes de réciprocité requises en vue d'un certain équilibre social interne de la population impliquée.

**Fortuné Ibara**

## À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo

Contacts : 06 661 47 77 / 05 588 42 39

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Albanie, 28e journée, 1re division**

Le Partizani Tirana bat le Teuta Durrës 3-1. Avec Chandrel Massanda titulaire. Le Partizani est 4e avec 41 points. Dzon Delarge était remplaçant lors du match nul arraché par le FK Egnatia à Kukësi (1-1). L'Egnatia est 7e et premier non-relégable avec 31 points.

**Allemagne, 33e journée, 2e division**

Kamal Bafounta est resté sur le banc lors du revers à domicile de la réserve du Borussia Dortmund face au Viktoria Berlin (0-1).

**Allemagne, 33e journée, 4e division, groupe Ouest**

Exaucé Andzouana et le Sportfreunde Lotte chutent à domicile contre Rodinghausen (0-1).

**Angleterre, 41e journée, 2e division**

Brice Samba, titulaire, et Nottingham Forest prennent les trois points face à Birmingham (2-0). En supériorité numérique pendant 30 minutes, Bristol City est tenu en échec par Peterborough (1-1). Remplaçant, Han Noah Massengo est entré à la 55e. Nottingham Forest est 3e du clas-



Christopher Missilou a inscrit, d'une tête plongeante, le second but de son équipe (oldahmathletic.co.uk)

United (0-1).

A cinq matches de la fin de la saison régulière, Exeter est deuxième avec 5 points d'avance sur le quatrième. Avec 37 points, Oldham est 22e et premier non-relégable, à égalité de points avec Stevenage, le 23e.

**Allemagne, 5e journée des play-offs, 4e division, groupe Nord**

L'Atlas Delmenhorst chute chez la réserve de Hambourg (0-1). Sans Floydin Baloki, resté sur le banc. Allemagne, 6e journée des play-down, 4e division, groupe Nord Aurel Loubongo-Mbougou, entré à la 65e, et la réserve de Sankt-Pauli sont tenus en échec par Jeddelloh (0-0).

**Belgique, 34e journée, 1re division**

Le Cercle Bruges prend un point à Anvers (1-1). Remplaçant, Senna Mangué est entré à la 54e, alors que son équipe était menée au score. Pas de Sylver Ganvoula, en revanche, dans le groupe brugeois.

Sans Morgan Poaty, suspendu après son expulsion face à Ostende, Seraing s'incline à domicile face à Genk (0-2).

Sans Faitout Maouassa, disparu des écrans radars, le FC Bruges bat Malines (2-0).

Le Standard de Liège et Niels Nkounkou, titulaire, sont corrigés à Saint-Trond (0-3).

Bulgarie, 26e journée, 1re division Le Lokomotiv Plovdiv bat le CSKA Sofia (2-0) avec Ryan Bidounga et Bradley Mazikou titulaires de part et d'autre. Le premier nommé a ouvert le score à la 16e d'une belle tête en extension. Son premier but en Bulgarie, après 5 apparitions.

**Mazikou, lui, a été averti à la 22e.**

Le CSKA est second avec 52 points, loin devant le Lokomotiv, 7e avec 34 points.

Croatie, 30e journée, 1re division Sans Merveil Ndockyt, porté disparu au bataillon, Osijek s'impose 1-0 à Korpivnica. Osijek est 2e derrière le Dinamo Zagreb.

Amour Loussoukou a été remplacé à la 87e lors de la victoire d'Aguilas sur La Nucia (2-0).

**Espagne, 29e journée, 4e division, groupe 5**

Faites Prévu Kaya Makoss, sorti à la 55e, et Velez s'imposent 2-1 à Tamarceite.

**Italie, 34e journée, 2e division**

Sans Gabriel Charpentier, blessé, Frosinone bat Cremonese (2-1).

**Luxembourg, 24e journée, 1re division**

Emmené par un Yann Mabella bien en jambes, le Racing Union s'impose 3-2 sur la pelouse de Mondorf-les-Bains. L'international congolais, titulaire, a ouvert le score à la 19e, marquant ainsi son 13e but de la saison : lancé depuis le rond central, il fait mouche d'un petit piqué du droit.

Proche du doublé à la 27e, son tir croisé lèche le cadre, puis à la 50e, après une tentative de lob acrobatique face au portier, c'est finalement lui qui sert Simon pour le 3-0, à la 58e,

après avoir perforé le milieu adverse. Sa 7e passe décisive.

Kablan Ngoma n'était pas dans le groupe.

Godmer Mabouba, titulaire, et l'Etzella Ettelbrück battent Hostert (1-0).

Malte, 2e journée des play-offs, 1re division

Sans Christoffer Mafoumbi, dont l'avenir semble s'inscrire loin de la première division maltaise, Mosta bat Balzan (3-2).

**Camille Delourme**



Premier but de Ryan Bidounga en Bulgarie (DR)

sement avec 67 points, tandis que Bristol est 19e avec 45 points.

**Angleterre, 41e journée, 4e division**

Oldham Athletic est défait sur le terrain de Port-Vale (2-3). Titulaire, Christopher Missilou a égalisé à la 16e, d'une tête bout portant, amenant le score à 1-1. Son deuxième but de la saison. Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe.

Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé par le buteur du match remporté par Exeter à Carlisle



Yann Mabella, artisan de la victoire du Racing Union, totalise désormais 13 buts et 7 passes décisives cette saison (DR)

**Espagne, 35e journée, 2e division**

Warren Tchimbembé est entré à la 84e lors du succès de Mirandes face à Burgos (3-1).

**Espagne, 31e journée, 3e division, groupe 2**

La réserve de Séville bat San Fernando (4-1). Sans Baron Kibamba, resté sur le banc. Les Sévillans sont 15e et premiers non-relégables.

**Espagne, 29e journée, 4e division, groupe 4**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Portugal, 29e journée, 1ère division**

De retour de blessure, Gaius Makouta est entré à la 62e mn lors du succès de Boavista sur Arouca (1-0).

Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 68e mn lors du revers d'Estoril à Santa Clara (0-1).

Estoril est 9e avec 34 points, suivi de Boavista, 11e avec 33 points.

**Russie, 24e journée, 1ère division**  
Erving Botaka-Yobama est resté sur le banc lors du revers du FC Oufa face à Sochi (1-2).

Réduit à dix dès la 36e mn, le Lokomotiv Moscou s'incline à Rostov (1-4). Alexis Beka Beka, remplacé à la 46e mn, et Mark Mampassi étaient titulaires.

Le « Loko » est 6e avec 37 points, loin devant Oufa, 16e et dernier avec 21 points.

**Russie, 32e journée, 2e division**

Le SKA-Energiya prend un point chez le Volgar Astrakhan (1-1). Titulaire dans l'axe de la défense à trois, Emmerson Illoy-Ayyet a ouvert le score à la 11e mn d'une tête rageuse sur coup-franc. Son premier but de la saison. Le SKA-Energiya est 5e avec 54 points, à égalité avec le 4e.

Rappelons que les 3e et 4e disputent les play-offs, alors que les deux premiers montent directement en Premier league.

**Slovaquie, 5e journée des play-offs, 1ère division**

Yhoan Andzouana n'est pas entré en jeu lors du revers du DAC Dunajska Streda chez le Slovan Bratislava (1-3). Le DAC est 4e à 11 points du podium.

**Slovénie, 30e journée, 1ère division**

Le premier, Maribor, bat le troisième, l'Olimpija Ljubljana (1-0) et porte son avance à dix points sur son adversaire. Antoine Makoumbou était titulaire et a joué toute la rencontre.



Premier but de la saison pour Emmerson Illoy-Ayyet/DR

**Suède, 2e journée, 1ère division**

Helsingborg chute à domicile face à Göteborg (0-1). Avec Ravy Tsouka Dozi titulaire au poste de latéral droit.

**Suisse, 27e journée, 3e division**

Trésor Samba a ouvert le score à la 20e mn pour Bellinzona, victorieuse de Black Stars (3-1). Le buteur suisse d'origine congolaise enchaîne un deuxième but dans la semaine, après celui contre le SCYF Juventus le 4 avril, et le 21e de sa saison (17 avec la réserve du FC Bâle, 4 depuis son arrivée en janvier).

**Turquie, 31e journée, 2e division**

De retour de blessure, Thievy Bifouma était titulaire au coup d'envoi du succès de Bursaspor face à Kocaelispor (2-1). Remplacé à la 66e mn alors que le score était acquis. Malgré ce résultat, Bursaspor reste dans la zone rouge à trois points du premier non-relégable.

**Ligue 1, 31e journée**

Montpellier s'incline à Marseille (0-2).

Béni Makouana a fait son apparition à la 79e mn tandis que Dimitri Bertaud, le gardien remplaçant, est entré à la 90e mn après l'expulsion du gardien titulaire.

Reims chute à domicile face à Rennes (2-3). Remplaçant, Bradley Mazikou est entré à la 55e mn alors que Rennes menait 0-2.

Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe de Nantes, auteur du nul 1-1 à Brest.

Chrislain Matsima est entré à la 87e mn lors du succès de Monaco face à Troyes (2-1).

**National 1, 29e journée**

Bourg-Péronnas bat Boulogne-sur-Mer 3-1. Loris Mouyokolo était titulaire en défense, tandis qu'Herman Moussaki manquait à l'appel.

Mons Bassouamina, titulaire, et Bastia-Borgo prennent un point à Cholet

(1-1).

Les Corses restent relégables à quatre longueurs de la zone de flottage, alors que les Bressans sont 4e à neuf longueurs de Laval et à quatre points d'Annecy.

**Ligue 2, 32e journée**

Plus de six mois après sa dernière apparition, le 25 septembre, Bevic Moussiti Oko est entré à la 75e mn lors de la victoire d'Ajaccio face à Pau (2-1). L'international congolais, victime de plusieurs blessures (cheville puis fracture de fatigue), a participé à huit matches cette saison, pour deux buts.

Caen et Prince Oniangé prennent les trois points à

Grenoble (0-2). De retour dans l'équipe, l'ancien capitaine des Diables rouges était titulaire au poste d'axial droit dans la défense à trois. Parfois en difficultés face à la vitesse des attaquants adverses. Le Havre bat Dunkerque (2-1), sans Mayembo ni Mbemba, blessés.

Bryan Passi est resté sur le banc lors du match nul de Niort face à Nîmes (0-0).

Après deux matches d'absence, Adilson Malanda retrouvait sa place dans le groupe, mais n'est pas sorti du banc lors de la défaite de Rodez à Quevilly-Rouen (0-2).

Warren Bondo est entré à la 74e mn lors du revers de Nancy à Sochaux (0-1).

Au classement, Ajaccio est deuxième avec 61 points, loin devant Caen et La Havre, 6e et 7e avec 45 et 44 points.

Avec 41 points, Niort est 11e, alors que Rodez est premier non-relégable avec 33 points, dix de plus que Nancy, la lanterne rouge.

**Camille Delourme**



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
tous les

**JEUDIS**

## SÉCURITÉ MARITIME

## La session de formation Yaris achevée dans la ville océane

Débutée le 28 mars dernier, la session de formation sur le logiciel Yaris (Yaoundé architecture régional information system) s'est achevée le 8 avril dans la ville côtière, en présence des autorités civiles et militaires locales, des représentants des administrations impliquées dans l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, du délégué de l'Union européenne et celui du projet GoGIN (Réseau inter-régional pour le golfe de Guinée).

Des participants issus des administrations impliquées dans l'action de l'Etat en mer, une quarantaine, ont appris à utiliser la plateforme Yaris. Une formation modulaire qui tient compte des besoins spécifiques et des fonctions des différentes catégories de personnel. Ainsi, des responsables opérationnels et des opérateurs savent désormais utiliser cette plateforme pour le suivi quotidien et lors des exercices ou des opérations en mer.

François Marty, représentant du projet GoGIN, a signifié que «Yaris est conçu pour que les Etats membres de cette communauté et les administrations dont elles dépendent puissent partager l'information maritime et conduire seuls ou à plusieurs, et de bout en bout, tous types d'opérations de sécurité maritime sur un outil unique. Cet outil permet d'intégrer et d'organiser les données de différentes sources d'information maritime, de les fusionner, les traiter, les analyser, les partager, pour planifier et conduire les opérations ».

Pour sa part, Jakob Haushofer, deu-



Photo de famille à la clôture du séminaire/Adiac des pays concernés et des régions voisines, l'économie ou encore l'environnement », a-t-il expliqué.

xième secrétaire, chef d'équipe de la coopération à la délégation de l'UE en République du Congo a rappelé que le projet GoGIN est financé par l'UE et le Danemark à hauteur de neuf millions d'euros, sur une période allant au départ de 2016 à 2021, aujourd'hui étendue jusqu'à la fin de l'année 2022, avec une enveloppe additionnelle de quatre millions d'euros. « Le programme GoGIN vise à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes

dans le golfe de Guinée, principalement en soutenant la mise en place du réseau régional d'information Yaris. A travers ce dernier, GoGIN apporte une réponse à l'insécurité maritime qui constitue une menace majeure pour la stabilité et le développement économique des pays du golfe de Guinée ; celle-ci ayant, en effet, des conséquences directes et indirectes multiples aussi bien sur la navigation, la sécurité

Le Congo est le troisième pays de la région, après la Côte d'Ivoire et le Bénin, à bénéficier de cette formation destinée à créer un réseau Yaris national. Cette formation lui a permis de recevoir un outil important pour le renforcement de la coordination opérationnelle de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales

(Aemec).

Clôture de la formation, le capitaine de vaisseau Yann-Bertrand Ibata-Issy, commandant le 31e groupement naval, a transmis la vision du chef d'état-major de la marine nationale, président du groupe interministériel Aemec, en ces termes : « La prochaine étape, nous a-t-il instruit, devrait être une concertation au niveau national, afin de déterminer une feuille de route pragmatique, pour consolider le travail collaboratif inter-administration et poser les bases techniques du réseau national mutualisé et intégré, pour le partage d'information et la coordination opérationnelle de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ». C'est par la remise des attestations aux participants et une minute de silence observée en mémoire de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou, ancien ministre et ancien secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales qu'a pris fin l'atelier de formation.

Séverin Ibara

## THÉÂTRE

## « Chez moi à l'hôpital de base », entre dérision et prise de conscience

La troupe théâtrale « Les fous de la ville » a eu le vif plaisir de renouer, il y a belle lurette, avec les planches pour un spectacle riche en rire. Sur fond de manque de qualification et de tribalisme, sa pièce « Chez moi à l'hôpital de base » dénonce les dérives dans les centres de santé en vue d'une meilleure prise en charge des patients.



La troupe théâtrale « Les fous de la ville » sur les planches du centre culturel Zola/Adiac

« Chez moi à l'hôpital de base », c'est le parcours d'une femme, victime de la guerre civile dans sa ville, et seule survivante de sa famille qui décide de faire médecine et de construire une clinique des années plus tard. En lieu et place d'apporter de l'aide aux malades, sa clinique est un véritable nid de terreur et d'amateurisme faute de compétences. Heureusement que la justice s'enquiert à temps de cette situation.

Dans une mise en scène signée Verève Mafoua, la représentation sur les planches de cette pièce de théâtre a duré environ 1h 30 mn. Au menu, une satire bien dosée sur les conséquences de la guerre civile, du tribalisme et de l'incompétence du corps médical. Ce, dans l'objectif de faire prendre conscience à la société de la notion d'humanisme et au corps médical le respect de la sécurité sanitaire, qu'il semble de plus en plus bafouer.

« L'hôpital reste le seul lieu, à part la foi divine, qui redonne l'espoir à une personne souffrante. Et donc, nous sommes censés être en alerte permanente, nous rassurer que les personnes à la charge ont la compétence et la méthodologie pour une prise en charge efficace. On a tendance à dire que Dieu a donné et il a repris le souffle de vie alors que bon nombre de gens meurent dans nos hôpitaux par manque de prise en charge automatique, d'un bon diagnostic, voire à cause de l'amateurisme du personnel soignant et du tribalisme. C'est effrayant et nous pensons que cela doit s'arrêter en Afrique, particulièrement au Congo », a déclaré Aldin Dikas, auteur de la pièce et responsable de la troupe de théâtre.

Comme la plupart des spectateurs, Roxiane Hélène a confié avoir salué cette pièce du fait qu'elle dépeint avec

humour les réalités du Congo. D'une part le mauvais traitement des patients et de l'autre la guerre ainsi que la corruption. « A travers le personnage de la propriétaire de la clinique, je retiens que ce n'est pas la meilleure option de se rendre justice soi-même. Si tout le monde commençait à se venger ou à rendre aux autres ce qu'il a vécu, rien ne changera et on continuera dans cette file. Il vaut mieux servir l'humanité. En tout cas, bon vent à la troupe », a-t-elle fait savoir. Notons que le casting de cette pièce « Chez moi à l'hôpital de base » se constituait d'Aldin Dikas, Daly Cardinal, Boris Minkala, Géraldine Massoumouna, Nicolas Moubounou et Verève Mafoua. Après le centre culturel Zola, la troupe prévoit de poursuivre avec sa représentation dans différents espaces au Congo, voire à l'étranger.

Merveille Atipo

## EXPOSITION

## Un salon a honoré la femme créatrice



Un stand réservé à la création vestimentaire/DR

Tenu du 1er au 10 avril à la chambre consulaire de Pointe-Noire, le salon d'exposition « Talents de femmes » a mis en lumière la créativité au féminin. Des exposantes y ont présenté leurs réalisations dans divers domaines.

Sur le thème « Femme, acteur d'équilibre économique, moral et social », l'exposition a été organisée par Marlène Joceline Tchoufou, afin de mettre en lumière des créatrices et des artistes passionnées venues révéler au public leur savoir-faire et leur talent.

Choisies pour leur professionnalisme, leur qualité artistique, leur technicité et leur originalité, les exposantes ont présenté leurs créations dans les domaines de la transformation des produits agricoles, de la fabrication de manioc, de la pâtisserie, de la couture, des arts contemporains et bien d'autres.

Il s'est agi des créations uniques « Made in Congo », pour de nombreuses idées de cadeaux et de décoration. Selon l'organisation, l'idée était de mettre les talents de ces femmes créatrices en avant et de les faire connaître du grand public.

Plusieurs notes positives sont à relever au terme de cette exposition, telle que la bonne humeur communicative venant aussi bien des exposantes que des organisateurs enchantés de pouvoir apporter un peu de beauté, un peu d'évasion et beaucoup de sourire que l'on pouvait deviner sur les visages.

Du côté de la mode, les couturières ont joué chacune d'elles leur partition particulière. Ainsi, un défilé des jeunes filles mannequins a transporté le public dans le monde des grands couturiers, une façon de promouvoir les lignes de création vestimentaires locales.

Signalons que le salon « Talents de femmes » est une activité de la création et de l'artisanat d'art au féminin qui permet à de nombreuses femmes créatrices, dans divers domaines d'exposer leur talent.

Hugues Prosper Mabonzo

## CONGO-RWANDA

## Accueil chaleureux pour Paul Kagamé à Brazzaville

L'avion transportant le président rwandais, en visite d'Etat de trois jours au Congo, s'est posé à Brazzaville, lundi 11 avril, à 10h 39 mn.

Réception par son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso à Maya-Maya, accolades sous masques anti-covid-19, hymnes nationaux, troupes d'honneur, présence des corps constitués nationaux et internationaux, parade militaire ponctuée par vingt-et-un coups de canon, liesse populaire le long du boulevard emprunté par le cortège officiel. Pour sa seconde visite d'Etat au Congo, le président rwandais, Paul Kagamé, a été accueilli le 11 avril à Brazzaville avec la solennité des usages protocolaires en la matière.

Le séjour de Paul Kagamé sera marqué par une série d'entretiens en tête-à-tête avec son homologue, Denis Sassou N'Guesso, puis entre les experts des deux pays. Cet après-midi, l'hôte du président congolais sera reçu par le Parlement réuni en congrès pour une communication attendue. Le président du Rwanda a rappelé les grandes lignes de la coopération liant Kigali et Brazzaville, exposé sur les questions africaines et internationales au regard des défis sociaux, économiques, politiques, sécuritaires et diplomatiques auxquels le monde est confronté de nos jours.

La veille, un communiqué de presse du cabinet présidentiel congolais annonçait la signature de nouveaux accords entre les deux pays. Rappelons que le chef de l'Etat rwandais poursuivra son séjour à Oyo, dans la Cuvette, à partir de demain mardi en compagnie de Denis Sassou N'Guesso. Le Rwanda et le Congo ont établi des relations diplomatiques le 17 août 1982.

Gankama N'Siah



Paul Kagame reçu à l'aéroport par Denis Sassou N'Guesso/Presse présidentielle

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

## Les Diabes noirs dominant le classico congolais

Les Diablotins ont pris le meilleur, le 9 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, sur l'Etoile du Congo 0-2 lors du choc au sommet de la 19e journée de la compétition.

Les Diablotins ont stoppé la belle série de l'Etoile du Congo qui restait sur trois matches sans défaites après avoir battu respectivement l'AS Otohô et l'AS BNG puis fait jeu égal avec l'AC Léopards de Dolisie, le leader de la compétition. Face à leur éternel rival, les Diablotins ont réuni tous les ingrédients pour remporter le match et confirmer leur troisième place classement provisoire.

La démonstration offensive des Diabes noirs a commencé lorsque Hardy Binguila, déjà buteur à l'aller, a puni l'Etoile du Congo de sa largesse défensive en inscrivant de la tête le premier but après l'heure de jeu. Gotrand Ngouénimba (un ancien de l'Etoile du Congo) a donné plus d'éclat à cette victoire en doublant la mise à la 55e mn. « C'est un derby qui se joue sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons joué et gagné cela nous permet de glaner les points. Nous nous sommes préparés en conséquence. Nous avons eu deux semaines de préparation à Madingou après le report de notre match contre l'AS Otohô. Ce n'est que normal



Mise sous pression, la défense de l'Etoile du Congo a coulé Adiac

que nous prenions le dessus. La troisième place ne nous convient pas. Nous cherchons mieux », a déclaré Clément Massamba, l'entraîneur des jaune et noir au

terme de la rencontre. Ballotée pendant toute la rencontre, l'Etoile du Congo a eu peu d'arguments à proposer et a quitté l'aire de jeu le moral dans les chaussettes.

« Nous avons manqué notre entame du match. C'est ce qui a tout faussé. Les joueurs n'ont pas respecté les consignes. En première mi-temps, nous avons laissés

**« C'est un derby qui se joue sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons joué et gagné cela nous permet de glaner les points. Nous nous sommes préparés en conséquence. Nous avons eu deux semaines de préparation à Madingou après le report de notre match contre l'AS Otohô. Ce n'est que normal que nous prenions le dessus. La troisième place ne nous convient pas. Nous cherchons mieux »**

sé trop d'espaces et avons manqué d'agressivité. Notre organisation défensive n'a pas tenu. Quand vous jouez face aux Diabes noirs qui techniquement sont au point, les conséquences sont énormes. On n'y était pas », a reconnu Venancio Ossomomo, l'entraîneur stéllien.

La victoire des Diabes noirs met ainsi la pression sur les deux leaders du championnat. L'AC Léopards a lâché deux nouveaux points face à Patronage Sainte-Anne 0-0, le 10 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, pendant que l'AS Otohô a répondu aux Diabes noirs en battant à Pointe-Noire le FC Nathalys, 1-0, réduisant ainsi l'écart qui la séparait avec les Fauves du Niari pour la course au titre. Dans les autres matches de la journée, l'Interclub a écrasé le Club athlétique renaissance aiglons 3-0 grâce à un doublé de Japhet Mankou (5e et 25e mn) et une réalisation d'Arnavy Mambouli (23e mn). La Jeunesse sportive de Talangai a eu raison de Nico- Nicoyé 1-0. FC Kondzo a dominé AS BNG 3-1 puis l'AS Cheminots a battu V Club Mokanda 1-0.

James Golden Eloué